**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 107 (1962)

Heft: 1

**Artikel:** Relève dans le haut-commandement de l'armée

Autor: R.M.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-343089

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les difficultés, les effectifs et les moyens engagés à Dury apparaissent normaux, suffisants, à l'exception peut-être de la défense anti-chars. Mais les blindés allemands — nous le verrons — éviteront le village et cette manœuvre n'aura qu'une influence négligeable sur le déroulement des combats.

(à suivre)

Capitaine M.-H. Montfort

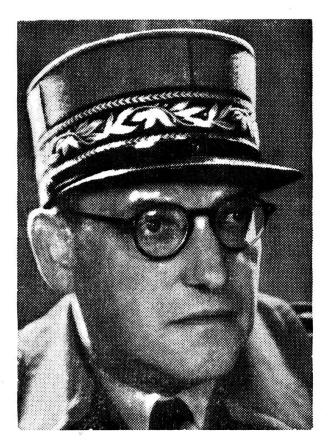
## Relève dans le haut-commandement de l'armée

L'inexorable limite d'âge prive l'armée active de deux officiers généraux demeurés en pleine forme intellectuelle et physique, dont on retrace avec plaisir la brillante carrière.

Le colonel edt. de corps Samuel Gonard, né en 1896 à Neuchâtel où il obtient, en 1921, sa licence en droit, devient instructeur d'artillerie deux ans plus tard. Il commande la bttr. camp. 9 puis passe, en 1931, comme capitaine EMG à l'état-major de la 2<sup>e</sup> division. En 1934, on lui confie le gr. can. ld. 11. De 1934 à 1936, il suit les cours de l'Ecole supérieure de guerre, à Paris, d'où il sort breveté à titre étranger. Il regagne alors, ayant passé major EMG, l'état-major du 1<sup>er</sup> corps d'armée (Guisan).

En 1937, le service de renseignements de l'EMG s'attache cet officier de valeur qui devient, dès septembre 1939, chef de l'étatmajor particulier du commandant en chef de l'armée. Au début de 1940, il est en mission sur le front français. Puis, dès l'été de cette même année, il dirige la section des opérations à l'EMA. On connaît l'œuvre importante qu'il accomplit, en cette qualité, dans la conception et l'organisation du «réduit national» suscitant le regroupement de notre armée à l'intérieur du pays, après la défaite française. Mais, joignant à ses dons intellectuels un sens inné du commandement, il reprend le chemin de la troupe. Fin 1940, il est placé successivement à la tête du rgt. inf. mont. 7, du rgt. inf. mont. 6 puis, de 1942 à 1943, du régiment vaudois 5. Nommé colonel-brigadier et sous-chef front. il revient, en 1944, à l'état-major de l'armée où le colonel cdt. de corps Huber est heureux de le revoir.

Pas pour longtemps, car Gonard fait une carrière-éclair. Cette même année, le Général lui confie la 14<sup>e</sup> division (unité constituée « ad hoc » en vue d'un important exercice stratégique) puis, dès 1945, la 9<sup>e</sup> division. En 1951, il commande le 3<sup>e</sup>, puis, dès 1954, le 1<sup>er</sup> corps d'armée. A la tête de ces grandes unités, il a dirigé 8 fois des manœuvres de CA suivies, en 1953 du défilé de Selzach (3<sup>e</sup> CA) et, en 1959,



Le colonel cdt. de corps S. Gonard

de celui de Payerne (1 er CA) qui fut une impressionnante manifestation de discipline, d'ordre et de belle tenue de la troupe.

De 1951 à fin 1961, le colonel cdt. de corps Gonard est membre de la Commission de défense nationale et, à ce titre, participe notamment aux diverses études visant la réorganisation de l'armée. Il est également, de 1946 à 1952, chargé de cours à la section des sciences militaires de l'Ecole polytechnique fédérale où il enseigne l'histoire des guerres et dirige des voyages d'études à l'étranger. Ses talents de conférencier sont appréciés dans les milieux universitaires, politiques et militaires. Appelé par l'Institut universitaire des hautes études internationales, à Genève, il y traite de l'histoire militaire et de problèmes de politique générale et y aborde le thème si com-

plexe de la « recherche opérationnelle » dont il tire un ouvrage qui est une remarquable synthèse de ce problème si délicat. Enfin, dès 1961, il est membre du Comité international de la Croix-Rouge.

En évoquant le longue et fertile carrière de cet officier, nous n'avons pas échappé à la sécheresse des dates ni des nombreuses étapes, en apparence franchies sans efforts, qui en ont jalonné l'évolution et marqué l'aboutissement. Il reste donc à dire que le colonel cdt. de corps Gonard a témoigné, dans l'exercice de tous ses commandements, de dons exceptionnels: le sens des réalités et des moyens à adapter au but, impliquant une claire vision des possibilités morales et matérielles de toute action militaire; une rigoureuse discipline intellectuelle qui suscite l'esprit de synthèse et accélère la décision; une vaste culture générale qui lui rend accessibles les problèmes les plus divers; l'amour de son métier de chef; son attachement au Pays.

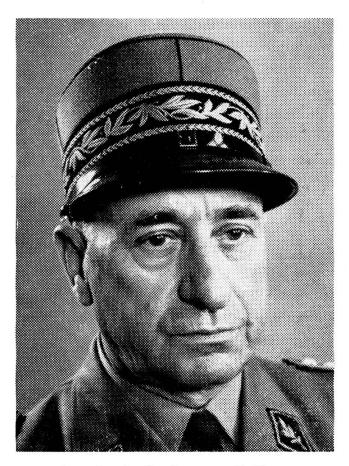
La Revue militaire suisse, qui eut souvent le privilège de publier ses remarquables études, le félicite de sa brillante carrière.

\* \* \*

Le colonel edt. de corps Franz Nager, né en 1896 à Realp (Uri) fait ses études juridiques aux universités de Zurich et de Jena et obtient son doctorat en droit à Zurich. Peu après, il devient officier de carrière dans l'infanterie et, en cette qualité, instruit de nombreuses compagnies de recrues sur les places d'armes de Zurich et Bellinzone. Il est ensuite chef de classe dans des écoles d'officiers, des écoles centrales, puis dans des cours d'état-major général. Montagnard intrépide, il se spécialise dans l'instruction de nos troupes alpines et dirige de nombreux cours d'hiver dans le cadre de la Br. mont. 15. Pendant quelques années, il est, président de la « Commission pour le service alpin » instituée par le Département militaire fédéral.

Au titre d'officier de troupe et d'état-major général, il connaît un avancement rapide que justifient ses indiscutables qualités de chef. Incorporé au bat. inf. mont. 87 (composé de ces solides et sympathiques Uranais) il y fait ses premières armes comme officier subalterne, y commande une compagnie, puis le bataillon. Il passe ensuite, comme major EMG à l'état-major de la Br. mont. 15. De 1938 à fin 1940, il est chef d'état-major de la 9e division (Tissot) puis, de 1941 à 1943, du 3e corps d'armée (Lardelli). Au cours de cette période, il a l'occasion de commander les régiments d'inf. mont. 30, puis 36. En 1944, il est nommé commandant de la 8e division. De 1950 à 1961, il est à la tête du 2e corps d'armée, qu'il vient de quitter.

Cet officier fait également des stages à l'étranger. Il est détaché pendant une année (1933-1934) auprès de l'armée italienne où il se familiarise avec l'instruction de l'infanterie, des « Alpini », des troupes blindées et participe à des cours tactiques et de haute mon-



Le colonel cdt. de corps F. Nager

tagne. En hiver 1942, il est en mission sur le front finlandais et fait, en 1945, un bref stage dans l'armée hollandaise.

Taillé dans le roc du St.-Gothard, rompu aux difficultés de la montagne où il passa son enfance, bel entraîneur d'hommes, le colonel cdt. de corps Nager laisse à ses troupes le souvenir d'un chef exemplaire, sachant allier les exigences d'une ferme discipline au sens de l'humain.

\* \* \*

Le colonel cdt. de corps Ernst Uhlmann, nouveau commandant du 2<sup>e</sup> corps d'armée, est né en 1902. Pendant de nombreuses années, il fut le collaborateur puis le rédacteur en chef des *Schaffhauser* 

Nachrichten où il donna des articles fort remarqués. Cependant, en marge de son intense activité intellectuelle et littéraire, il éprouva très tôt le goût des problèmes militaires et de tout ce qui intéresse notre défense nationale.

Sorti de l'artillerie, il est lieutenant, en 1924, puis commande, dès 1932, la battr. camp. 41. En 1935, il est officier d'état-major



Le colonel cdt. de corps E. Uhlmann

général affecté à la Br. mont. 15, puis à la 9° division. A la mobilisation de 1939, il est transféré, avec le grade de major, à la section des opérations de l'état-major de l'armée. En 1940, il commande le bat. inf. mont. 44; en 1941, le bat. car. mont. 6. Dès 1942, il rejoint l'état-major de l'armée où il devient chef de la section pour l'instruction alpine et commandant des cours spéciaux destinés à la formation des troupes de montagne. Promu lt. colonel, en 1945, il est officier EMG à la 8° division, puis au 4° corps d'armée. En 1946, il commande le rgt. inf. mont. 20 puis, nommé colonel, devient, en 1949 chef d'état-major du 2° corps d'armée. 1952 le voit à la tête de la Br. mont. 11 et, en 1954, renonçant à toute activité civile,

il est commandant de la 8e division, puis, en 1957 de la 6e. Fin 1961, il succède au colonel cdt. de corps Nager à la tête du 2e corps d'armée.

Ajoutons que, depuis 1955, le colonel cdt. de corps Uhlmann est chargé de cours à la section des sciences militaires de l'Ecole polytechnique fédérale et, depuis 1958, à l'université de Zurich. Il est aussi, depuis 1950, président de la « Commission pour le service alpin ». Enfin, depuis 1946, il est le rédacteur en chef de l'Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift, organe officiel de la « Société suisse des officiers ».

Ce bref rappel d'une carrière si harmonieusement équilibrée permet de conclure que le colonel cdt. de corps Uhlmann, d'une vaste culture et d'un abord très sympathique, possède les qualités qui justifient la confiance que vient de lui témoigner le Conseil fédéral.



Le colonel cdt. de corps R. Dubois

Le colonel edt. de corps René Dubois, né en 1905 aux Verrières, est licencié ès sciences commerciales et économiques de l'Université de Neuchâtel.

Il devient, en 1932, instructeur d'infanterie et débute à Colom-

bier. Promu capitaine, fin 1935, il commande la cp. fus. I/20 puis la cp. fus. I/19. En 1937, le chef d'arme de l'infanterie l'attache aux écoles d'officiers, à Berne. Puis, la même année, il effectue un stage dans la Wehrmacht allemande. En 1939, il devient officier EMG, affecté à l'état-major de la 2<sup>e</sup> division, puis à celui des troupes d'aviation et de DCA. En juin 1940, il est instructeur de DCA à Berne. Fin 1942, il est promu major EMG. Au printemps 1945, il est en mission auprès de la 1<sup>re</sup> armée française. Au début de 1946, il commande le groupe DCA ld. 1 et les écoles de DCA à Emmen. Pendant plusieurs années, il est chargé de cours à la section des sciences militaires de l'Ecole polytechnique fédérale. De 1946 à fin 1957, le major puis lt. colonel Dubois commande les écoles d'officiers des troupes d'aviation et de DCA à Dübendorf. En 1948, il avait pris le commandement du rgt. DCA 1. Nommé colonel en janvier 1951. Vers la fin de cette même année, il est mis à la tête du rgt. cyc. 5. Le 1er janvier 1953, il devient chef d'état-major des troupes d'aviation et de DCA. Au début de 1956, il assume, avec le grade de colonel-brigadier, le commandement de la brigade légère 1. C'est le 1er janvier 1958 qu'il est promu colonel divisionnaire à la tête de la 2e division. Et maintenant, il est le nouveau commandant du corps d'armée de campagne 1 créé par la récente organisation militaire.

On lui souhaite, après une carrière si variée, les satisfactions qu'il mérite dans l'exercice de cet important commandement.

R. M.

(Notre numéro de février 1962 précisera le nouvel « ordre de bataille » de l'armée, avec les noms des chefs de nos grandes unités et corps de troupes supérieurs).

Revue de la presse.

# Le S.S. 10 déja périmé... avant que nous l'ayons adopté. L'E.N.T.A.C. lui succède dans l'Armée française.

Le numéro d'octobre 1961 (2e quinzaine) de *Bled*- 5/5 1 nous apprend le remplacement du S.S. 10, déjà vieux de dix ans et périmé, par l'E.N.T.A.C.-T 581 » (engin téléguidé antichar).

D'un poids de 30 kilos et peu encombrante, cette arme permet à l'infanterie la destruction de chars ou de personnel à longue distance. Elle est constituée par une caisse de lancement, posée tout simplement sur le sol ou montée sur jeep, qui peut être utilisée n'importe où en un minimum de temps. Son personnel est réduit :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Bi-mensuel des Forces armées françaises.